



AVIS À LA POPULATION

FÊTE NATIONALE 2025

Nous avons le plaisir de vous informer que la Fête nationale aura lieu le 1^{er} août à partir de 19h00 sur le grand parking du lac des Taillières.

PLACES VACANTES AU SEIN DU CONSEIL GÉNÉRAL

Nous profitons de cet avis pour vous rappeler que deux places sont vacantes au sein du Conseil général. Si vous êtes intéressés vous pouvez prendre directement contact avec l'administration communale.

APPARTEMENTS À LOUER

Appartement de 4.5 pièces au 3^e étage dans l'immeuble sis La Forge 112.

Libre dès le 1^{er} juillet 2025

Prix : CHF 1'110.00 (Loyer CHF 814.00 / Garage Fr. 100.00 / Charges CHF 196.00)

Appartement de 2 pièces au 1^{er} étage Nord dans l'immeuble sis Rue du Temple 87.

Libre dès le 1^{er} novembre 2025

Prix : CHF 750.- (Loyer CHF 600.00 / Charges CHF 150.00)

Appartement de 3.5 pièces au 1^{er} étage Sud dans l'immeuble sis Rue du Temple 87.

Libre dès le 1^{er} octobre 2025

Prix : CHF 1'200.- (Loyer CHF 1'000.00 / Charges CHF 200.00)

Pour tous renseignements ou en cas d'intérêt, nous vous invitons à prendre contact avec l'administration communale.

ANIMAUX SAUVAGES

Nous vous rappelons qu'il est interdit de nourrir les renards et tout autre animal sauvage. Le renard en particulier, peut être porteur de maladies pouvant être graves, comme la gale ou l'échinococcose. Ces pathologies peuvent se transmettre aux autres animaux et à l'Homme.

PLANTES INVASIVES

L'élimination des plantes envahissantes nécessitent quelques précautions. Elles ne doivent jamais être entreposées dans le compost de jardin ou en bordure de champ. Toutes les parties susceptibles d'assurer leur reproduction doivent être incinérées. Vous trouverez tous les détails au sujet de ces plantes envahissantes sur le site : <https://www.ne.ch/autorites/DDTE/SFFN/nature/neophytes/Pages/accueil.aspx>

HORAIRE ADMINISTRATION COMMUNALE DU 7 JUILLET AU 15 AOÛT

Le bureau communal sera ouvert les mardis de 8h30 à 15h00 durant la période du 7 juillet au 15 août prochain. En cas d'urgence, vous pouvez mettre un mail à l'adresse commune.chaux-du-milieu@ne.ch.

BÂCHE DU TEMPLE

Des rénovations importantes du Temple devront être prochainement réalisées. Malheureusement, le toit étant en très mauvais état, nous avons constaté des voies d'eau qui endommagent petit à petit le bâtiment. Le dossier de rénovation n'étant pas encore terminé, une bâche a été posée pour essayer de limiter au maximum les dégâts.

E-FACTURES

Si vous payez vos factures par internet, la commune vous offre la possibilité de les recevoir par e-factures. N'hésitez pas à vous inscrire ou à vous réinscrire à cette prestation par un simple clic dans votre e-Banking.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Afin que chacun puisse profiter pleinement des belles soirées d'été, tout en préservant la tranquillité de tous, nous vous rappelons qu'une autorisation est requise pour toute activité bruyante se déroulant entre 22h et 7h, que ce soit au sein de la localité ou dans tout endroit où le repos des voisins pourrait être perturbé.

MOULTIPASS

Voici les prochaines dates de concert :

- Vendredi 26 septembre, 20h30 : Marka
- Jeudi 6 novembre 2025, 20h30 : Yoanna
- Jeudi 27 novembre 2025, 20h30 : Veranda

Toutes les informations sur www.moultipass.ch.

200^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNE

Dans le cadre du 200^{ème} anniversaire de notre commune, voici les différentes activités qui seront proposées pour ce deuxième semestre 2025 :

- 6 septembre : tournoi de foot populaire
- 26 octobre : sortie automnale en collaboration avec l'ADCM
- 15 novembre : remise des prix & fondue de clôture

Pour rappel, une exposition photos est accessible en accès libre au temple jusqu'au 28 septembre.

Et pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous sur www.lcdm200e.ch